L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 1er JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. E. Phillips, notaire, 5 Comi. Place, peut prêter sur hypothèque de $50 à $50,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

ON demande—Une femme de couleur créole pour donner des soins à une dame âgée. Bons gages demandés ; recommandations requises. S'adresser de dix à deux heures, au No 584 de l'avenue St-Charles.

ON demande 25 mécaniciens pour faire fonctionner des machines à vapeur, 100 couturières à la main, 25 "pressers" (pressing women.) Les personnes super-sérieuses seulement devront faire application. Travail permanent et bons gages assurés. S'adresser à Mosco, Lobe & Fils, rue Magazine et Gravier. 1a—1f

ON demande—Une femme d'un certain âge pour faire le ménage et un peu de cuisine. S'adresser 155 rue Conti. 31déc—3f

ON demande une perruquière qui résiderait dans la maison, parlant le français, pour enseigner à de jeunes enfants le français, l'anglais et le piano. S'adresser, avec références, R. R. P. O. Box 841. 20 déc—1er janv.

SOLICITEUR—Para, un acuste que le interesa, se solicita al léven D. Anibal Agramonte, vecido de Puerto Cortez (Honduras) en el vapor "Wandever," con destino al puerto de la Asuncion en Natural de Puerto Principe, Isla de Cuba. En la Tabaqueria, esquina de Magazine street y Felicity Road, No 520. 28 déc—7f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé de France, n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseignera le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux Initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—Une maison, 7 chambres, 94 Crenshaw. S'adresser Bourcu, 134 Chartres. 1er jan—7f

A VENDRE.

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme L. F. Braquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 32,617.—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qu'il y a lieu d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de gestion et de distribution présentés par Chas. F. Buisson, administrateur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

23 déc—22,27,31.

Succession d'Emilia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,863—Division D. Attendu que Gabriel Villeré, administrateur provisoire, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emilia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

25 déc—25, 30—3 janv.

Succession de Mary D. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 0,151—Division D—Attendu que J. W. Fetty, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mary D. Foster, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

28 déc—29—janv 1 6.

Succession de John McVittie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,125—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes qu'il y a lieu d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte de gestion et de distribution présentés par Chas. F. Buisson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

27 déc—27,31 déc. 5 jan

Succession de Mme Marie Benal, veuve de Louis Heric.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,879—Division A—Attendu que Arthur Heric a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie Benal, veuve de Louis Heric, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

27déc—27 31 5jan

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage

Avec six terrains, rue Colisée,

Sixième District,

Succession de A. W. Hodge, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans l'étude de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, pour le 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan il sera vendu—

Un terrain

assemblé avec toutes les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'Iberville, borné par les rues Colisée, Claiborne, Iberville et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir—

Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds,

Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de front sur la rue Colisée, sur une profondeur de 100 pieds de tout côté, sur une profondeur de 150 pieds de tout côté, sur une profondeur de 150 pieds de tout côté, sur une profondeur de 150